

DECLARATION FISCALE
D'EXISTENCE OU DE MODIFICATION
DES CONDITIONS D'EXPLOITATION

(C.G.I. ARTICLES 46, 196 et 260)

A souscrire dans les 10 jours suivant :

- le commencement des opérations
- les modifications apportées aux conditions d'exploitation
- la mutation du fonds
- le défaut de déclaration est sanctionné par une amende de 100 000F

MODELE

Impôt Synthétique
Personne physique

DROITS 1000 FCFA

(Loi n° 218 du 13 mars 1996)

A - IDENTIFICATION DU CONTRIBUABLE

N° de compte contribuable

080310515

nom et prénom : M, Mme, Mlle. Souleymane SYLLA
 Né (e) le 14/07/79 à COLODY Nationalité IVOIRIENNE
 Nom du père : SYLLA ALHAMY Nom de la mère : SYLLA BINTOU
 Nature et Numéro de la Pièce d'Identité :
 délivrée le : 26/12/1995 à ABIDJAN

RESERVE A
L'ADMINISTRATION

B - LOCALISATION DE L'ENTREPRISE

Ville ABIDJAN Quartier ADJAME Rue CAVALLI Lot.....
 Adresse..... BP 1697 Tel..... Fax..... E-mail.....
 Nature de l'activité vente d'Articles de Ménage de début d'activité..... LU08
 Rég. Commerce n : Délivré le..... à

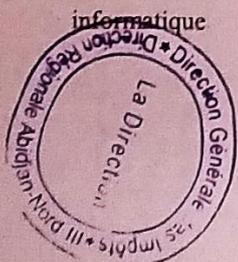
A....., le.....

Cachet et signature
du Chef de service



Nombre d'employés : Locaux..... Expatriés :
 Montant de la valeur locative des locaux professionnels :
 Recettes Prévisionnelles de l'année (1) :

Timbre à date du Service



Déclaration certifiée sincère et véritable

A....., le.....

DESTINATAIRE

Contribuable

(1) Eléments de l'année précédente ou présumés en cas d'activité nouvelle